



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMUNIQUE

Le Président de la République à la session du centenaire de l'OIT : « l'emploi décent pour tous ! »

Le Président Andry Rajoelina participe à la 108^{ème} session de la Conférence internationale du travail et session du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui se tient à Genève, Suisse. Le Président de la République a notamment pris la parole dans le cadre du segment de haut niveau de cette 108^{ème} session internationale de travail, ce 11 juin 2019. Durant son allocution, le Président Andry Rajoelina a réaffirmé le soutien de Madagascar aux engagements de l'OIT pour l'instauration d'un monde du travail valorisant l'humain, respectueux de ses droits, attentifs aux principes de non-discrimination et à l'égalité des traitements. C'est d'ailleurs dans le respect de ces engagements que l'État malagasy a augmenté de 19% le salaire minimum afin de garantir à toute la population Malagasy un salaire digne qui puisse couvrir leurs besoins vitaux et leur offrir une qualité de vie décente. Toujours dans cette même perspective, le Président de la République a ajouté que Madagascar a instauré le programme national pour l'entrepreneuriat Fihariana. Un programme qui encourage la jeunesse Malagasy à se former, à oser et à prendre en main leur avenir tout en étant acteur du développement du pays tout en palliant la croissance du taux de chômage. Le chef d'État malagasy a également fait un appel aux membres de l'OIT pour travailler de concert afin de lutter ensemble contre l'esclavagisme moderne et toutes formes d'exploitations. « Madagascar s'est fixé comme objectif d'éradiquer le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des personnes d'ici 10 ans et interdire toutes formes du travail des enfants. » a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Président Andry Rajoelina a signé six conventions et protocoles lors de cette session du centenaire de l'OIT. Ils concernent les travailleurs migrants ; les relations de travail dans la fonction publique, les négociations collectives, les agences privées d'emploi, les travailleurs domestiques et le travail forcé.

En marge de cette 108^{ème} session de la Conférence internationale du travail, le Président Andry Rajoelina s'est également entretenu avec la Chancelière Allemande, Angela Merkel. Plusieurs domaines de coopération y ont été abordés à savoir l'énergie l'environnement et l'éducation. Sur l'invitation de la Chancelière Allemande une délégation ministérielle se rendra en Allemagne afin de travailler ensemble avec une approche pragmatique autour de projets concrets entre les deux pays.

Direction de la Communication et des Relations Publiques

11-06-2019

